

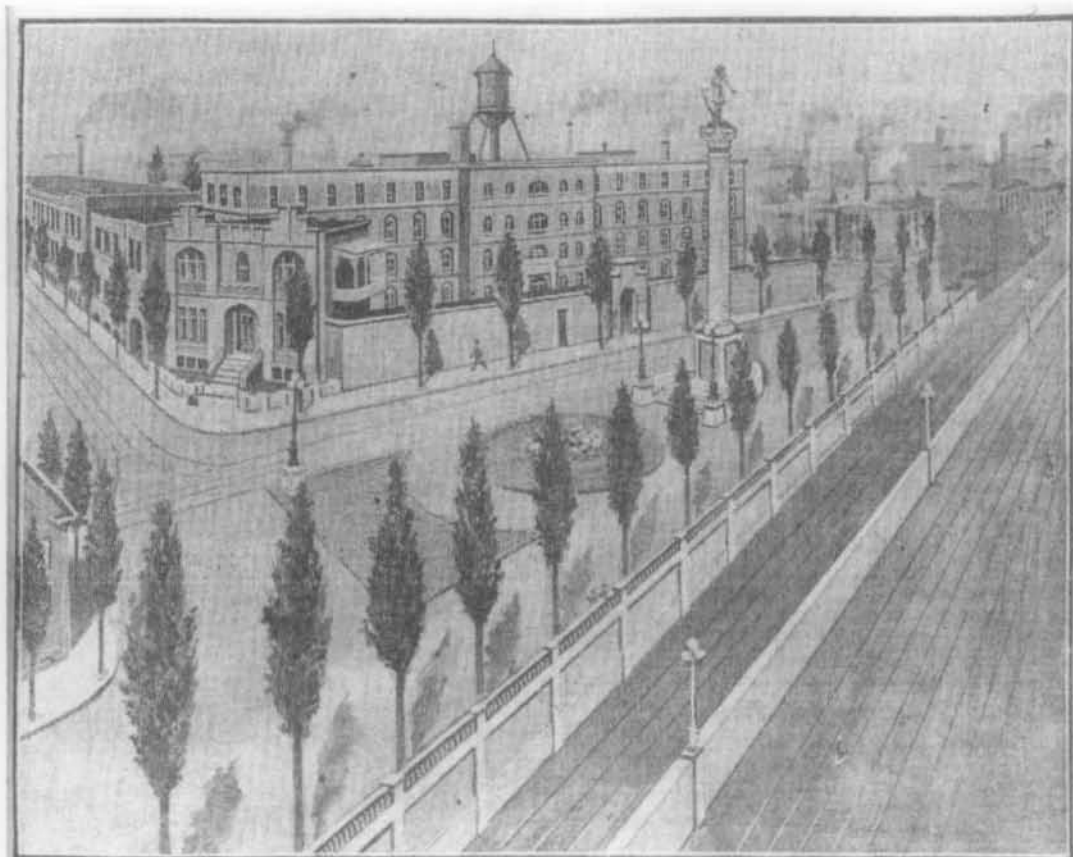


fig.1 Le Monument du Sacrifice sur la Place des Patriotes,
La Presse, 8 mai 1923.

LE MONUMENT AUX PATRIOTES D'ALFRED LALIBERTÉ¹

Grâce aux archives du comité du monument aux Patriotes qui ont été versées et sont toujours conservées à la Société historique de Montréal², nous sommes particulièrement bien renseignés sur ce monument, une œuvre importante du sculpteur Alfred Laliberté (1877-1953)³, inaugurée à Montréal le 24 juin 1926. Il nous est donné, de même, de cerner d'assez près le contexte dans lequel l'œuvre fut à la fois produite et reçue; contexte, qui, comme le note Raymond Montpetit, «est le lieu à partir duquel parle l'œuvre de Laliberté et, en même temps, l'espace où elle se diffuse pour atteindre la collectivité qu'elle cherche à interpeler⁴».

La Rébellion de 1837-38 constitue, à n'en pas douter, l'une des pages les plus douloureuses de l'histoire du Québec. C'est dans un contexte général de vaste et profond malaise, tant politique qu'économique et social, que va prendre forme le processus révolutionnaire de 1837-38 qui aboutira à l'union du Haut et du Bas-Canada. Dès 1853, soit 15 ans à peine après le déroulement de ces événements tragiques qui coûtèrent la vie à des centaines de personnes, l'Institut Canadien de Montréal propose:

...d'élever sur la tombe des martyrs de 1837 et 1838, des monuments qui rappellent aux générations futures l'héroïque dévouement de ceux qui sont morts glorieusement au champ d'honneur pour la défense de nos libertés politiques et de ceux qui, pour la même cause, ont, sur l'échafaud politique, fait à Dieu et à la patrie le noble et généreux sacrifice de leur vie pour le bonheur de leurs compatriotes⁵.

Cinq ans plus tard, est érigé au cimetière Notre-Dame-des-Neiges un premier monument aux Patriotes de 1837-38⁶.

Le 15 février 1923, prenant prétexte du fait qu'«il y a quatre-vingt-quatre ans aujourd'hui même que Chevalier de Lorimier et quatre compagnons de gloire et d'infortune donnaient leur vie sur l'échafaud pour que leur pays devint libre⁷», on dévoile une plaque en bronze dans le vestibule de l'ancienne prison du Pied-du-Courant, là-même où furent détenus la plupart des Patriotes et où douze d'entre eux furent pendus à l'hiver 1838-39. Tout en reconnaissant qu'«il y a longtemps que dans leur esprit et dans leur cœur tous les Canadiens sans distinction de langue ou d'origine, ont rendu justice à la sincérité, au courage et au désintéressement des 'Patriotes de 1837-38'», Georges-A. Simard, l'initiateur du projet et premier président de la Commission des Liqueurs de Québec, organisme qui occupait depuis sa création en 1921 les locaux de l'ancienne prison du Pied-du-Courant⁸, n'en

déplore pas moins qu'«il faille se rendre jusqu'au cimetière» pour manifester ce sentiment de «façon tangible». Aussi, profite-t-il de l'occasion qui lui est donnée pour enjoindre les autorités municipales à dédier «à la mémoire de ces hommes généreux» le triangle situé en face de l'ancienne prison du Pied-du-Courant qui est formé par la jonction de l'avenue de Lorimier et des rues Notre-Dame et Craig (l'actuelle rue Saint-Antoine). Si l'on en croit Simard: «la reconnaissance des citoyens aurait tût fait d'élever un monument approprié sur cette 'Place des Patriotes'⁹».

La Place des Patriotes

Deux jours après avoir présidé au dévoilement de la plaque commémorative à l'ancienne prison du Pied-du-Courant, Georges-A. Simard soumet officiellement au président du comité exécutif de la ville de Montréal, J.-A.-A. Brodeur, une demande afin que soit dédié à la mémoire des Patriotes «le triangle formé... par la jonction des rues DeLorimier, Notre-Dame et Craig». *La Presse* ne manque pas, dans son édition du 22 février 1923, de souligner le bien-fondé d'une telle entreprise:

Nous ne saurions ... trop rappeler aux générations présentes et à celles qui viendront après nous le rôle joué dans notre histoire par les Patriotes de 1837-38. Le moyen suggéré par l'hon. M. Simard servirait excellemment ce but. Commissaires et échevins de Montréal le comprendront facilement et prépareront les voies à l'érection d'un monument approprié à cet endroit historique.

C'est ainsi que, lors d'une assemblée spéciale du conseil municipal de Montréal tenue le 28 février 1923, il est résolu que «le triangle formé par les rues Notre-Dame et Craig et l'avenue Delorimier, en face de l'établissement de la Commission des Liqueurs de Québec, porte dorénavant le nom de 'Place des Patriotes'¹⁰». Aussitôt la place officiellement créée, Georges-A. Simard est préoccupé par son embellissement. Écrivant le 5 mars à Léon Trépanier, échevin de Lafontaine et vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, il insiste sur les améliorations à apporter à la nouvelle place. Il faudrait, entre autres: «faire disparaître la forêt de poteaux et la toile d'araignée de fils télégraphiques et téléphoniques qui enlaidissent l'horizon», «transporter ailleurs la balance publique qui occupe le centre de la 'Place des Patriotes'» et «planter des arbres ... tout autour de la place et le long des rues qui y conduisent».

Selon Simard: «Un petit square gazonné remplacera avantageusement la balance en sollicitant tout naturellement la générosité du public pour l'érection d'un monument 'Le Monument du Sacrifice'¹¹». Dans une nouvelle lettre à Trépanier datée du 13 avril 1923, Simard revient à la charge avec son «plan d'embellissement», évoquant de nouveau ce «monument que notre race doit depuis si longtemps à ceux qui l'ont si bien servie». Quelques jours plus tard, comme le

rapporte *Le Canada* du 17 avril, le conseil et les présidents des différentes sections de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, secondant l'initiative de Simard, adoptent à l'unanimité une résolution «...demandant aux autorités municipales d'embellir la Place des Patriotes, qui fait face à l'édifice de la Commission des Liqueurs, rue Craig. Ils recommandent que la ville y fasse planter des arbres en vue de faire de l'endroit un site convenable à l'érection d'un monument».

En première page de son édition du 8 mai de la même année, *La Presse* publie une illustration nous montrant, «d'après les plans suggérés par l'hon. G.-A. Simard, l'aspect qu'aura la 'Place des Patriotes' quand elle sera renouvelée». Sur ce document apparaît, occupant le centre de la place, le premier projet connu du «Monument du Sacrifice». Le monument en question épouse la forme d'une colonne classique supportant un Patriote armé (fig.1). Selon le même article, tout indiquerait «que les travaux nécessaires à l'embellissement de la 'Place' vont commencer sans tarder et seront poursuivis avec énergie». C'est ainsi que, le 19 mai 1923, Georges-A. Simard et «les membres du comité exécutif de Montréal» se rendent «sur la place dédiée aux Patriotes, pour considérer l'opportunité d'enlever au centre du triangle la balance publique qui s'y trouve et d'y élever le monument projeté». Il est alors convenu, comme on l'apprend à la lecture du *Canada* du 21 mai, que la balance «sera transportée plus à l'est» et que «la ville embellira la Place des Patriotes, tandis que le gouvernement provincial élèvera un monument». On insiste beaucoup, dans le même article, sur l'emplacement exact que devrait occuper le monument en question: «En ce temps-là, les murs de l'ancienne prison, connue maintenant sous le nom «Au Pied du Courant», se prolongeaient plus à l'est, mais c'est à l'endroit précis où la balance est présentement construite que l'échafaud sinistre a été élevé. Aussi le monument y sera-t-il fixé». Un site judicieusement choisi pour ériger un monument ne peut que renforcer la signification de celui-ci. C'est pourquoi on prendra la peine de revenir très précisément sur la question quelques mois plus tard dans les journaux¹².

Le 1^{er} août 1923, comme nous l'apprend une lettre de Georges-A. Simard au président du comité exécutif de la ville de Montréal, les travaux d'embellissement projetés à la Place des Patriotes «ne sont pas encore commencés» bien que «la saison avance» et que «les mauvais temps de l'automne approchent». Cet état de fait ne peut avoir que de fâcheuses conséquences, dont celle, comme le rappelle Simard, de retarder «la souscription publique que nous nous proposons de lancer pour l'érection d'un monument». Rien ne semble avoir bougé durant le reste de l'année puisque, en avril 1924, Arthur Saint-Pierre, secrétaire du comité du monument aux Patriotes qui, entre-temps, avait été mis sur pied, prie le président du comité exécutif de «ne pas oublier la Place des Patriotes dans les allocutions qui vous seront faites pour plantations d'arbres et embellissement des parcs ce printemps». Le tout sans grand résultat, semble-t-il, comme le laisse croire une nouvelle lettre de Saint-Pierre à Brodeur en date du 14 mai. Il faut en fait attendre

le mois de juillet 1924 pour que déburent les travaux «de démolition de la bâtisse de la pesée publique construite au coin des rues Delorimier, Notre-Dame et Craig¹³». À la même époque, le projet de construction du nouveau pont de la Rive-Sud — l'actuel pont Jacques-Cartier — cause toutefois de nouveaux soucis aux membres du comité du monument aux Patriotes.

Le 17 décembre 1924, un journaliste de *La Patrie* formule le souhait, en parlant de la Place des Patriotes, que: «les approches du nouveau pont n'écrasassent pas de leur masse, un endroit où le peuple pourrait aller se reposer, les soirs d'été, en songeant à ceux des nôtres qui ont donné leur vie pour la défense de nos libertés constitutionnelles et nationales». Arthur Saint-Pierre se sert de la menace que représente la proximité d'un chantier de la taille de celui du pont Jacques-Cartier pour forcer les autorités municipales à accélérer le déroulement des travaux d'embellissement de la Place des Patriotes. C'est ainsi qu'il écrit au directeur des Services de la ville de Montréal, le 30 mars 1925, que «si la Place n'est pas occupée et embellie sans retard, les entrepreneurs du pont pourront s'en emparer et l'encombrer de leurs matériaux peut-être pendant trois ou quatre ans». Cette situation serait d'autant plus déplorable que la décision «a été prise de dédier officiellement la Place des Patriotes et de poser solennellement la base du Monument le 24 juin prochain, jour de la fête nationale». L'inauguration du monument aux Patriotes n'aura finalement lieu que le 24 juin 1926 et, à cette date, plusieurs améliorations resteront encore à être apportées à la Place des Patriotes¹⁴.

Le comité du monument aux Patriotes et la souscription

Comme le rappellera *La Patrie* du 23 juin 1926, à la veille de l'inauguration du monument aux Patriotes, c'est Georges-A. Simard qui «est le père de l'idée qui sera réalisée demain». On prend soin toutefois d'ajouter qu'il «fut précieusement assisté de l'énergie et de l'esprit d'entreprise de M. Arthur Saint-Pierre, de la Commission des liqueurs». Véritable «cheville ouvrière» du comité du monument aux Patriotes, c'est ce dernier qui, le 3 août 1923, suggère à Simard de constituer «un comité définitif chargé d'organiser la souscription publique pour l'érection d'un monument» en vue de «l'embellissement» de la Place des Patriotes. Un des buts avoués de ce comité étant d'accélérer «la marche assez lente des autorités municipales», il n'est pas surprenant que Saint-Pierre propose, «comme membres du Comité du monument et de l'embellissement de la Place des Patriotes», la candidature du président du comité exécutif de la ville de Montréal, ainsi que celles des présidents «de nos principales sociétés nationales¹⁵».

Une première réunion est convoquée pour le 4 septembre 1923¹⁶ à la suite de laquelle «un comité d'action a été constitué». La présidence d'honneur de ce comité est confiée au sénateur Laurent-Olivier David, le premier véritable historien des Patriotes. La vice-présidence d'honneur, quant à elle, fut offerte au maire de Montréal, Médéric Martin. À Rodolphe Bédard, président de la Société des

Artisans, devait échoir le poste de premier vice-président et, à Louis Viens, celui de trésorier. La présidence de ce comité revenait de droit, selon Georges-A. Simard, à Victor Morin, le «président de la plus ancienne de nos sociétés nationales, la Société St-Jean-Baptiste», alors que Simard lui-même en assumait le patronage et confia le secrétariat à Arthur Saint-Pierre. Parmi les autres membres du comité, on retrouvait deux directeurs, à savoir J.-A.-A. Brodeur, échevin, président du comité exécutif de la ville de Montréal, et Napoléon Brisebois, secrétaire de la Société historique de Montréal. Un deuxième vice-président et un troisième directeur, dans les personnes de Guy Vanier, ancien président général de la Jeunesse Catholique, et Aristide Beaugrand-Champagne, architecte, s'ajoutèrent enfin au noyau initial¹⁷.

Dès sa création, le comité du monument aux Patriotes prévoit demander à la commission d'embellissement de la ville «un et peut-être plusieurs projets... pour la transformation de la Place des Patriotes» et lancer deux concours: «l'un, entre les sculpteurs, pour le monument; l'autre, entre littérateurs et historiens pour la rédaction des inscriptions qui figureront sur le monument¹⁸». Avant de ce faire, le comité devra toutefois organiser une vaste souscription publique afin d'amasser les fonds nécessaires à une telle entreprise.

À l'automne 1923 est imprimé un prospectus appelant à la souscription pour l'érection d'un monument aux Patriotes — accompagné d'une fiche individuelle de souscription — sur lequel on prend bien soin d'indiquer que: «L'obole du pauvre sera reçue avec la même reconnaissance que la souscription du riche, car nous savons d'avance que chacun, suivant ses moyens, voudra porter son offrande sur l'autel de la liberté». *La Patrie* et *La Presse* du 17 octobre 1923 reproduisent intégralement le texte du formulaire de souscription et ne manquent pas d'encourager leurs lecteurs à participer à cette collecte de fonds. Soulignons le rôle joué ici par un journal comme *La Presse* qui, non seulement exhorte tout un chacun à contribuer «selon ses moyens¹⁹», mais se fait également un devoir de publier les «touchantes lettres» des descendants des Patriotes que recevront les membres du comité du monument aux Patriotes tout au long de la campagne de souscription²⁰.

On fait grand état, en octobre 1923, des premières souscriptions à parvenir au comité et l'on fixe alors à 20 000 \$ le montant total à souscrire pour le monument²¹. Si les dons élevés semblent particulièrement appréciés, tel celui de 100 \$ offert le 23 octobre par la Tétrault Shoe Mfg. Co., l'on ne néglige pas pour autant «les petites souscriptions (qui) ne sont pas les moins bien accueillies ni les moins méritoires²²». À en croire Georges-A. Simard, «la campagne de souscription devrait être courte²³». À peine celle-ci est-elle lancée que le comité prend la décision de «clore la souscription le 21 décembre prochain, 85^{ème} anniversaire de l'exécution de Jos.-Narcisse Cardinal et de Jos. Duquette²⁴». Pour arriver à ses fins dans ce court laps de temps, le comité redouble d'insistance auprès de la population:

Personne à moins d'être un indigent n'a le droit de se dire, cet appel s'adresse

à d'autres qu'à moi. Il s'adresse à tout le monde et tout le monde a non seulement le privilège mais le devoir absolu d'y répondre. Ce n'est pas seulement votre voisin, c'est vous-même qui bénéficiez du gouvernement responsable et des libertés publiques qui en découlent; c'est vous-même donc au même titre que votre voisin qui devez participer à la manifestation nationale qui s'organise à l'égard de ceux à qui nous devons ces libertés²⁵.

Dans un long texte écrit spécialement pour *La Presse* et publié le 22 novembre 1923, le président d'honneur du comité du monument aux Patriotes, Laurent-Olivier David, termine son plaidoyer en faveur de la souscription en posant cette question: «Qui, lorsqu'il passera devant le monument élevé à la mémoire des patriotes, à l'endroit même où ils montèrent sur l'échafaud, ne sera pas heureux, fier même d'avoir contribué à cette œuvre de réparation patriotique?»

Le 7 décembre 1923, une première liste de 118 souscripteurs totalisant un montant de 1 732 \$ est publiée dans les journaux montréalais²⁶. Comme le notent les membres du comité: «les souscriptions varient considérablement en importance depuis \$ 200 jusqu'à 50c. Le mouvement prend ainsi le caractère que ses promoteurs ont voulu lui donner, celui d'une souscription populaire où les petites oboles doivent se joindre aux dons plus élevés».

Les promoteurs en question, jouant sur le sentiment nationaliste, ne reculent devant aucun argument pour mousser leur collecte de fonds:

Que tout le monde souscrive et souscrive vite. Le fait que d'autres œuvres font appel à la générosité de notre public ne doit pas servir d'excuse à personne pour refuser d'envoyer son offrande. Tous les objectifs poursuivis par ces œuvres groupés ensemble ne représentent qu'une somme relativement peu considérable, mise en regard du million et demi que les minorités anglaises et juives de Montréal ont prélevé récemment en quelques jours pour leurs œuvres. En présence d'un pareil exemple de générosité, l'honneur national exige que les divers appels très modestes qui nous sont faits, reçoivent une réponse non moins généreuse et que tous les objectifs soient dépassés.

Nous sommes le nombre, et notre pauvreté comme race est une légende absurde, sachons le prouver une fois pour toutes.

Une deuxième liste de 94 souscripteurs, pour un montant totalisant 1 334 \$, est publiée dans *La Patrie* et *La Presse* du 22 décembre 1923. Le 11 janvier 1924, Arthur Saint-Pierre informe Laurent-Olivier David «que la souscription atteint à l'heure actuelle le chiffre de \$4 436.00», auquel s'ajoutera le montant de 1 407,69 \$ souscrit entre la fin décembre 1923 et la fin février 1924 qui correspond à la troisième liste publiée dans *Le Canada* et *La Presse* du 3 mars 1924. C'est à cette dernière date que la ville de Montréal accepte de «contribuer la somme de \$ 1 000 pour le monument devant être érigé sur la Place des Patriotes²⁷». Ce montant, de loin le plus élevé offert à ce jour par un seul

souscripteur, apparaît sur la quatrième liste qui totalise, en date du 4 avril, une somme d'un peu plus de 2 000 \$²⁸.

Avec un montant global d'à peine plus de 6 000 \$, le comité du monument aux Patriotes est encore loin de son objectif initial qui, on s'en rappellera, était de 20 000 \$. On n'en décide pas moins, «devant le grand nombre d'institutions et d'œuvres de toutes sortes, toutes dignes d'encouragement et de sympathie qui sollicitent la générosité de notre population», de cesser de faire appel au public; le comité se bornant «à quelques démarches discrètes et personnelles auprès de ceux de nos compatriotes qui lui paraissent le plus en mesure de souscrire sans se mettre à la gêne²⁹». C'est ainsi qu'en novembre 1924, on juge bon d'écrire au premier ministre de la province de Québec, Louis-Alexandre Taschereau, afin de l'inviter à souscrire pour le monument aux Patriotes par l'entremise de la Commission des Liqueurs de Québec, organisme relevant du gouvernement provincial. On insiste auprès de Taschereau en l'informant que «le Comité du Monument aux Patriotes est vivement désireux d'inaugurer ce monument le 24 juin prochain» et que ses membres ont «hâte de savoir le montant dont ils pourront disposer, afin d'inviter le plus tôt possible nos sculpteurs à soumettre leurs projets, et de donner sans retard le contrat pour l'exécution du monument».

Le 3 décembre 1924, à la suite vraisemblablement de la réaction favorable du premier ministre, une lettre, cosignée par le président d'honneur, le président et le patron du comité du monument aux Patriotes, est expédiée à L.B. Cordeau, le nouveau président de la Commission des Liqueurs de Québec. Après l'avoir informé que «sans grand tapage» un montant de 8 000 \$ a été amassé à ce jour pour élever un monument aux Patriotes, on lui demande une contribution afin de «finir cette tâche». En réponse à cette lettre, la Commission des Liqueurs accepte, le 4 décembre, de verser une somme de 5 000 \$. Avec quelque 13 000 \$ en poche³⁰, le comité «s'est cru suffisamment en fonds pour demander des soumissions à nos sculpteurs, pour la réalisation de son projet», comme on l'apprend à la lecture de *La Presse* du 22 janvier 1925 qui nous informe, du coup, «que le concours sera clos et les maquettes jugées avant la fin de mars».

Le concours

Bien avant que le concours pour le monument aux Patriotes ne soit officiellement ouvert, certains sculpteurs comme Elzéar Soucy³¹ et Olindo Gratton se montrèrent intéressés à en obtenir la commande. C'est ainsi que *La Presse* du 12 décembre 1923 publie deux projets de ce dernier (fig.2). Sur chacun d'eux sont reprises, bien qu'à des échelles différentes et occupant des emplacements inversés, deux figures représentant, la première, «un groupe du patriotisme» et, la seconde, «la statue de la liberté».

En octobre 1924, «à la veille de demander des soumissions à nos sculpteurs», les membres du comité du monument aux Patriotes cherchent à se renseigner sur

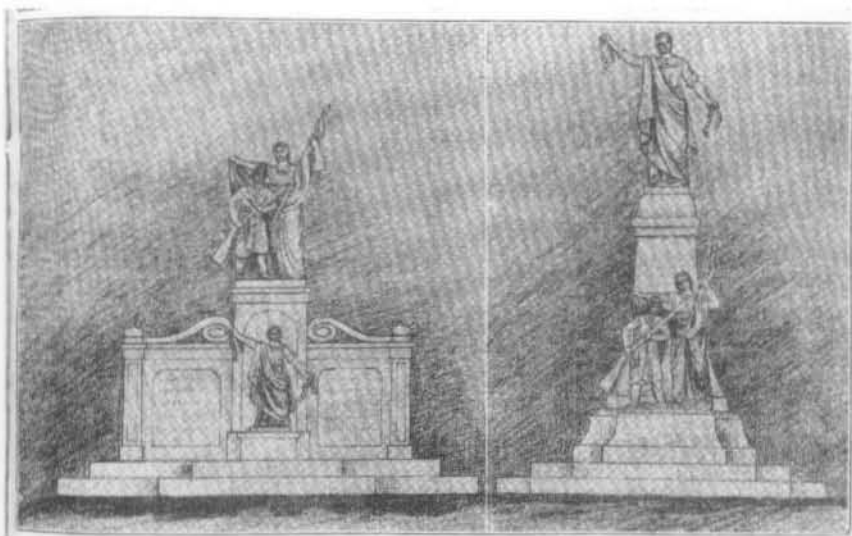


fig. 2 À la mémoire des Patriotes de 1837-1838, *La Presse*,
12 décembre 1923. (Photo: Archives nationales du Canada)

les démarches à suivre dans pareille entreprise. Dans un premier temps, on écrit au secrétaire du comité pour l'érection du monument au Curé Labelle à Saint-Jérôme, œuvre du sculpteur Alfred Laliberté, qui vient d'être inauguré, afin d'être renseigné sur «le coût total du Monument et avec si possible la part qui a été payée au sculpteur et la part qui a été dépensée en frais généraux³²». Après avoir pris connaissance du «programme du monument aux Morts de Versailles», l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne propose à Arthur Saint-Pierre, le 16 décembre suivant, un brouillon de lettre à envoyer aux sculpteurs afin de solliciter leur participation au concours que l'on songe à mettre sur pied incessamment. C'est finalement le 13 janvier 1925 que sera expédiée la lettre en question dans laquelle on donne les précisions suivantes «pour un monument dont le prix, tous frais d'installation payés, sauf les fondations» ne devra pas excéder la somme de 12 000 \$:

Le mode de construction et le choix des matériaux devront être de nature à assurer au monument la plus longue durée possible.

Les maquettes devront être à l'échelle d'un pouce et demi au pied et être soumises au jury le 15 mars 1925. Les soumissionnaires pourront fixer une date pour la livraison du monument, pourvu que ce ne soit pas plus tard que le 1^{er} mai 1926.

Les soumissions, tel qu'il est d'habitude, devront mentionner la nature des

matériaux que le sculpteur se propose d'employer dans les différentes parties de son monument.

...

Les frais de maquette, sculpture, architecture, coulage, posage, etc., etc., devront être inclus dans les soumissions...

Sur acceptation de la maquette le comité fera un premier versement, et continuera à payer mensuellement une certaine somme au sculpteur, suivant les progrès du travail et de façon qu'il reste encore au moins 50% du contrat à payer au moment de l'inauguration du monument et de son acceptation définitive par le Comité.

La maquette primée vaudra à son auteur le contrat. Un second prix de \$ 200.00. sera accordé au concurrent dont le projet sera considéré comme venant immédiatement après la maquette primée.

La plus grande liberté est laissée aux concurrents dans la préparation de leur projet. Il leur est seulement recommandé de tenir compte de la pensée qui a motivé ce témoignage de gratitude ainsi que du caractère particulier de l'endroit où s'élèvera le monument, et de laisser sur la face et à l'arrière du piédestal, un endroit pour les deux inscriptions que l'on se propose d'y faire graver.

Le concours n'étant ouvert qu'«aux artistes canadiens-français de la région de Montréal ou la presque totalité des souscriptions ont été recueillies», la présente lettre ne fut expédiée qu'à cinq sculpteurs, à savoir: Olindo Gratton (1855-1941), Henri Hébert (1884-1950), Alfred Laliberté (1878-1953), Elzéar Soucy (1876-1970) et Marc-Aurèle de Foy Suzor-Coté (1869-1937). Si ce dernier, reconnu surtout en tant que peintre, n'avait à cette époque encore aucun monument commémoratif à son crédit³³, il en allait autrement des quatre autres artistes. Ainsi, le plus jeune d'entre eux, Henri Hébert, était-il l'auteur du monument au Père Lefebvre à Memramcook (1914), du monument à Évangéline à Grand-Pré (1920) et de la statue de Louis-Hippolyte La Fontaine de la façade de l'Hôtel du Parlement à Québec (1922). De plus, l'année précédant le concours, Hébert avait exposé à l'*Art Association of Montreal* son monument «aux soldats de la Grande Guerre», une commande de la municipalité d'Outremont que l'on considère aujourd'hui être son chef-d'œuvre. De quelques années l'aîné d'Hébert, Alfred Laliberté avait alors au moins une dizaine de réalisations à son actif dans le domaine. Mentionnons, outre cinq statues pour la façade de l'Hôtel du Parlement à Québec³⁴, les monuments de Louis Hébert à Québec (1918), de Dollard des Ormeaux à Carillon (1919) et à Montréal (1920), de Sir Wilfrid Laurier au cimetière Notre-Dame à Ottawa (1923) et, comme il a été mentionné, du Curé Labelle à Saint-Jérôme (1924). Elzéar Soucy, quant à lui, venait de terminer sa statue de Pierre Lemoine d'Iberville pour la façade de l'Hôtel du Parlement à Québec. De plus, son monument à M^{gr} Laffèche pour la cathédrale de Trois-Rivières

allait être inauguré un peu plus tard dans l'année. Olindo Gratton, enfin, avait eu moins de succès que ses cadets. En effet, bien qu'il ait participé à plusieurs concours pour l'érection de différents monuments commémoratifs, les deux seules œuvres qu'on lui connaissait alors dans le genre, soit les monuments de Barthélemy Joliette à Joliette (1902) et du Curé Charles-Joseph Ducharme à Sainte-Thérèse (1925), avaient été des commandes fort modestes.

Arthur Saint-Pierre fait parvenir aux cinq sculpteurs une nouvelle lettre, en date du 29 janvier 1925, dans laquelle il les informe que «les maquettes devront être signées d'un pseudonyme et accompagnées d'une enveloppe cachetée renfermant le nom véritable de l'auteur». Le secrétaire du comité prend de plus la peine d'ajouter que: «advenant le cas peu probable où aucun des projets soumis ne répondrait à l'attention du Comité du Monument et ne recevrait l'approbation du jury, le Comité se réserve le droit de ne pas attribuer de contrat, ni de prix, et d'organiser un nouveau concours».

Les cinq artistes doivent attendre le 26 février pour recevoir, et encore à titre provisoire, l'inscription proposée par Victor Morin pour le piédestal: «Vaincus dans la lutte ils ont triomphé dans l'histoire³⁵». À cette première inscription, on ajoute la double dédicace suivante: «Aux Patriotes de 1837-38» et:

À l'héroïque mémoire de: Cardinal (Joseph-Narcisse) Robert (Joseph-Jacques) Lorimier (Frs. M. Thos. Chevalier de) Duquette (Joseph) Sanguinet (Ambroise) Narbonne (Pierre-Rémi) Decoigne (Pierre-Théophile) Sanguinet (Charles) Nicolas (François) Hamelin (François-Xavier) Daunais (Amable) Hindelang (Charles) morts ici sur l'échafaud dans l'hiver de 1838-39 pour la liberté de leur pays.

Ces inscriptions sont, au même moment, soumises à un comité d'experts composé d'«historiens-littérateurs» dont on souhaite obtenir l'avis. Parmi eux, on retrouve Aegidius Fauteux, Édouard-Zotique Massicotte, Olivier Maurault et Lionel Groulx. Nous savons que, si ce dernier approuvait tout à fait la double dédicace, il avait toutefois des réserves en ce qui concerne l'inscription de Victor Morin: «il faut se méfier des inscriptions trop lapidaires qui ne sont pas toujours populaires». Face aux remarques du célèbre historien, Arthur Saint-Pierre répond que:

Notre intention était et reste d'utiliser les deux inscriptions, l'une dédiant le monument à tous ceux qui de près ou de loin ont pris part à la lutte pour nos libertés politiques, durant les tragiques années 1837-38 et 39, tandis que la seconde doit rappeler tout particulièrement le souvenir des douze qui sont morts sur l'échafaud, à l'endroit même où le monument sera érigé³⁶.

Entre-temps, soit dès le 16 février 1925, Morin avait informé les lecteurs de *La Presse* que: «Les artistes ont été invités à préparer leurs projets et le jury qui devra se prononcer sur leur mérite a été constitué». Le jury en question, outre l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne qui agit en tant que représentant du

comité du monument aux Patriotes, est composé de l'abbé Olivier Maurault, des architectes Joseph Venne et Jean-Omer Marchand et de Jean-Baptiste Lagacé, professeur d'art à l'Université de Montréal. Victor Morin obtient de l'abbé Maurault que les maquettes puissent être présentées dans la salle d'exposition de la Bibliothèque Saint-Sulpice³⁷.

Les maquettes du Monument aux Patriotes sont finalement jugées le 17 mars 1925. Le procès-verbal de la réunion du jury pour ce concours, où Jean-Baptiste Lagacé agissait à titre de président, nous apprend d'abord que: «Quatre maquettes ont été envoyées, signées des pseudonymes: *Pour notre liberté*, *Pro patria*, *Aux Immortels*, *Noxa*, et un projet dessiné seulement, signé aussi de *Noxa*». Le même document nous renseigne de plus sur le déroulement du processus de sélection:

Les membres du Jury votent au scrutin secret. Le premier tour élimine *Pro patria* (qui s'avérera être la maquette d'Elzéar Soucy) et *Pour notre liberté* (la maquette d'Olindo Gratton) et déclare ex aequo *Aux Immortels* (la maquette d'Alfred Laliberté) et *Noxa* (la maquette de Henri Hébert).

Le second tour donne la première place à *Aux Immortels* et la seconde à *Noxa*. Tout nous laisse croire que le «projet dessiné», vraisemblablement la proposition de Suzor-Coté, a été, dès le départ, écarté³⁸.

Le lendemain de la réunion du jury, les quatre maquettes et le nom des gagnants sont reproduits tant dans *La Presse* (fig.3) que dans *La Patrie* laquelle nous résume en ces termes la symbolique des deux œuvres primées:

Voici le symbole de la maquette intitulée «aux immortels»: une liberté, aux ailes brisées, qui réussit quand même à rompre ses chaînes.

En bas relief, on remarque trois personnages, représentant les classes sociales, qui ont pris part à la lutte de 1837: un cultivateur, un ouvrier et un professionnel. «Noxa» a pour symbole, une victime, représentant les douze condamnés, se dressant fière et résignée, la corde au cou. La gloire lui fait une auréole de ses mains, pendant qu'elle la baise au front.

Ces quelques informations nous sont d'autant précieuses qu'il a été impossible de retracer «les soumissions» qui devaient à l'origine accompagner chacune de ces deux maquettes. Il en va par contre autrement dans les cas de Gratton et de Soucy. Voici en quels termes ce dernier décrit son projet:

L'originalité ressort de la forme elle-même nouvelle semble-t-il. Cette forme convient à l'emplacement qui paraît la demander: il importe en effet, que le monument soit vu de loin et qu'on puisse circuler autour avec un égal intérêt. Celui-ci est conservé, grâce aux trois faces qui portent chacune, outre les inscriptions, quatre médaillons en bronze, enlacés de feuilles d'érable; les noms de ceux qui sont morts sur l'échafaud y sont gravés. Le tout est couronné d'une sphère ornée d'une chaîne et surmontée d'une flamme: c'est la flamme du patriotisme commune à tous les «Fils de la Liberté».

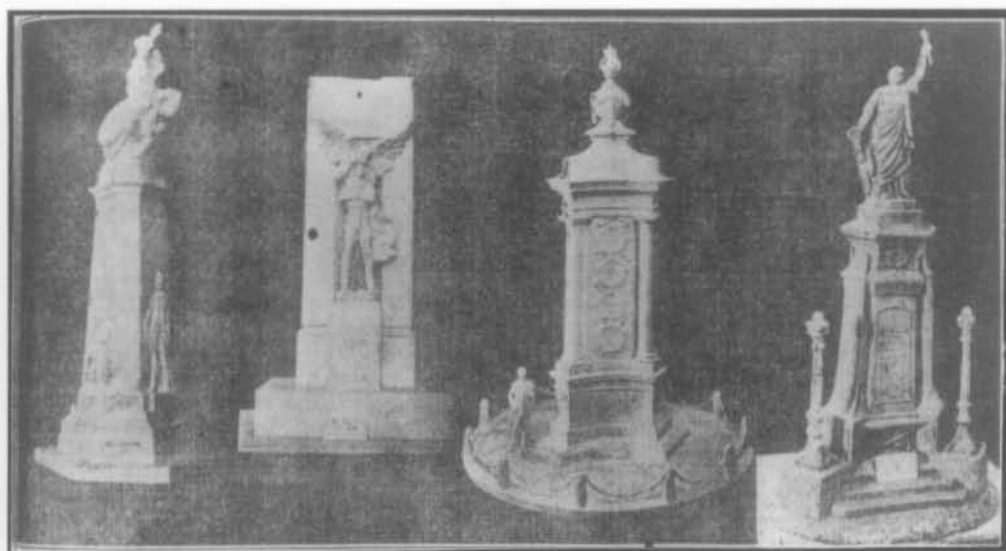


fig.3 Pour le concours du monument des Patriotes de 1837-38, *La Presse*, 18 mars 1925. De gauche à droite, les maquettes d'Alfred Laliberté, Henri Hébert, Elzéar Soucy et Olindo Gratton. (Photo: Archives nationales du Canada)

La maquette d'Olindo Gratton, quant à elle, comprend trois «figures allégoriques» qui nous sont ainsi décrites par le sculpteur:

- 1^{re} Statue représentant la liberté conquise, et, ainsi qu'exprimé par le comité: les Patriotes vaincus mais triomphants
- 2^e Couronne reconnaissance. En feuille d'Érable emblème canadien. Devra être en bronze
- 3^e Fusil à pierre et sabre en bronze; armes dont se servaient les patriotes.

Toujours le 18 mars 1925, *La Patrie* invite le public «à partir de demain ... à venir voir les maquettes³⁹». Le 19 mars, *La Presse* publie un montage photographique humoristique représentant Alfred Laliberté «dont la maquette du prochain monument des Patriotes (que l'on aperçoit à ses côtés) vient d'être choisie par le comité du concours» (fig.4).

Notons qu'en plus de se mériter «la somme de \$ 200.00 attribuée par le Comité du Monument comme deuxième prix», Henri Hébert se verra commander une plaquette en métal reprenant la composition de sa maquette (fig.5) qui sera remise aux familles des Patriotes ainsi qu'à ceux qui ont souscrit au monument pour un montant de cinq dollars et plus⁴⁰.

Il y a tout lieu ici d'ouvrir une parenthèse et de s'interroger sur la «plus grande impartialité» qui devait, selon l'appel de soumissions, prévaloir «dans



fig. 4 Sur la scène de l'actualité, *La Presse*, 19 mars 1925. (Photo: Archives nationales du Canada)

l'attribution du contrat». Disposant de certaines données qui n'ont pu nous être accessibles, Robert Rumilly résume ainsi la genèse du monument aux Patriotes dans son *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*:

Victor Morin et ses amis voulaient réhabiliter les pendus de 1838, auprès de l'opinion la plus récalcitrante, en les affirmant Patriotes et non pas rebelles. Pour compléter leur campagne, ils feront ériger un monument sur la place des Patriotes. Victor Morin et trois des ses amis: Jean-Baptiste Lagacé, Émile Vaillancourt et le sculpteur Alfred Laliberté mettent le projet au point. Un «Icare» d'Alfred Laliberté, retouché suivant les suggestions de Lagacé, sert de maquette au monument⁴¹.

Il est sûr qu'en 1925 Laliberté était intimement lié à des gens comme Victor Morin, président du comité du monument aux Patriotes, et Jean-Baptiste Lagacé, président du jury pour le concours de ce même monument; deux amis que le sculpteur avait appris à connaître lors d'un séjour en Europe en 1922 et avec lesquels il s'associa à son retour, pour former un groupe amical connu sous le nom



fig. 5 Henri Hébert, *Aux martyrs de nos libertés politiques*, 1925, bronze, 10 x 5 cm, coll. Musée des beaux-arts de Montréal.
(Photo: Musée des beaux-arts de Montréal)

de «la rosse qui dételle⁴²». Notons encore qu'en 1923, lorsque la Société historique de Montréal voulut offrir un buste à son président Victor Morin, elle en passa tout naturellement la commande à Alfred Laliberté⁴³. Nous devons de plus à ce dernier, un buste d'Arthur Saint-Pierre ainsi qu'un buste de Jean-Baptiste Lagacé⁴⁴. Quant à l'affirmation de Rumilly voulant que Laliberté ait présenté la maquette que nous lui connaissons au concours pour le monument aux Patriotes sur une recommandation de Lagacé, il n'y a là rien de très étonnant quand on sait que ce dernier joua sensiblement le même rôle auprès du sculpteur en 1911 alors qu'il était président du comité du monument à Dollard des Ormeaux⁴⁵.

Laliberté, plus que quiconque, était bien conscient de l'importance d'avoir des amis influents pour défendre ses intérêts. Bien que l'on ne puisse juger des motivations profondes qui l'amènèrent, en décembre 1924, à contribuer pour un montant de 25 \$ à la souscription pour le monument aux Patriotes⁴⁶, rien toutefois ne nous autorise à avancer qu'Alfred Laliberté se soit autrement impliqué dans

la mise sur pied de ce projet⁴⁷. Si tel avait été le cas, l'artiste se serait fait un plaisir, selon son habitude, de le mentionner dans l'un de ses nombreux écrits⁴⁸.

Le monument

Le 14 mai 1925, le sculpteur Alfred Laliberté s'engage envers le comité du monument aux Patriotes à:

... exécuter un monument dont le piédestal sera en granit d'une hauteur de dix-huit pieds et demi et d'une largeur d'environ douze pieds à la base, surmonté d'une figure en bronze de huit pieds de hauteur tel que figuré sur le plan qui restera annexé aux présentes... avec cette modification cependant que sur les trois faces du piédestal seront placés trois médaillons en bronze symbolisant la «lutte parlementaire» par la figure de Papineau, la «lutte armée» par la figure de Nelson et le «sacrifice» par la figure de De Lorimier au lieu des trois figures représentant les classes sociales; au bas du fût sera posée la palme des martyrs, et l'inscription principale se lira «Aux patriotes de 1837-1838 *Vaincus dans la lutte, ils triomphé* [sic] *dans l'histoire*». Sur les faces latérales du fût seront inscrits les noms de ceux qui ont été exécutés pendant l'hiver de 1838-39.

Bien que «le plan» mentionné au contrat ne nous soit pas connu, il ne fait aucun doute qu'il reprenait la composition de la maquette soumise par Laliberté aux membres du jury (fig.6). Les différences majeures entre cette maquette et le monument terminé (fig.7) se situent d'ailleurs essentiellement au niveau du piédestal et ont été explicitement stipulées dans le contrat même auquel s'est en tous points conformé l'artiste, si l'on excepte «la palme des martyrs», laquelle plutôt que d'être placée «au bas du fût», a été intégrée au médaillon de Lorimier.

Il avait été prévu par Laliberté que les trois figures en pied devant à l'origine orner le piédestal de son monument pouvaient «être en bronze ou taillées en bas-relief dans le granit⁴⁹». Les membres du jury avaient opté pour cette dernière proposition⁵⁰ avant que la décision soit prise, à l'initiative d'Arthur Saint-Pierre semble-t-il, de changer les «trois personnages que M. Laliberté se propose de sculpter en bas-relief sur le piédestal du Monument» pour autant de médaillons en bronze représentant chacun un Patriote⁵¹. Informé de la chose peu de temps avant la signature de son contrat, Laliberté ne sembla pas y voir de problème. Il demanda simplement que lui soit confirmée cette décision le plus tôt possible étant donné qu'en date du 9 mai 1925, «il avait déjà donné sa commande à son tailleur de granit».

Comme nous l'apprend une inscription à la base du monument aux Patriotes, c'est à Georges Edmond Tremblay (1878-1939), un entrepreneur d'Iberville, que Laliberté allait confier la réalisation du piédestal de son monument. C'est au même tailleur de pierre que nous devons d'ailleurs la majorité des piédestaux des monuments du sculpteur, dont ceux de Louis Hébert à Québec, de



fig.6 Alfred Laliberté,
Maquette du Monu-
ment aux Patriotes,
1925, plâtre, 104 cm (H),
coll. Musée des beaux-arts
du Canada, Ottawa.
(Photo: Musée des beaux-
arts du Canada)

Dollard des Ormeaux à Montréal et du Curé Labelle à Saint-Jérôme⁵². Le contrat signé par Laliberté le 14 mai 1925 pour un montant de 12 000 \$ stipule bien que l'artiste s'engage à fournir tous les matériaux de même qu'à installer «le monument sur la Place des Patriotes, à Montréal, sur une fondation qui lui sera fournie jusqu'à l'affleurement du sol». Il est de même indiqué que: «Les travaux devront être commencés immédiatement et se poursuivre sans interruption de façon à livrer le tout, au complet, sous un délai d'un an».

Alfred Laliberté travaillera à son monument dans son atelier de la rue Sainte-Famille qu'il s'était fait construire en 1919. Se rendant sur les lieux au début du mois de juillet 1925, Victor Morin, constate que «non seulement la figure principale est à peu près terminée, mais que les trois figures de bronze qui seront placées sur le socle sont également très avancées⁵³». Il invite aussitôt les autres membres du comité «à se rendre à l'atelier de M. Laliberté pour constater par eux-mêmes les progrès du Monument, et faire les observations qu'ils jugeraient à propos⁵⁴».

Sept mois plus tard, soit le 4 février 1926, un journaliste de *La Presse* nous apprend que le monument aux Patriotes, qui sera dominé par la figure de «la Liberté aux ailes brisées» et sur le piédestal duquel on retrouvera «les grandes figures de Papineau, de Lorimier et Nelson», est «à la fonte chez Andro, à Paris⁵⁵». À la fin du même mois, Arthur Saint-Pierre informe le président du comité exé-



fig.7 Alfred Laliberté, Le monument aux Patriotes, propriété de la ville de Montréal. (Photo: Musée des beaux-arts de Montréal)

cutif de la ville de Montréal que: «Les bronzes du Monument des Patriotes sont attendus à Montréal dans le courant du mois de mai; le piédestal en granit est déjà sculpté et prêt à être transporté sur son emplacement définitif⁵⁶». Le 15 avril, Arthur Saint-Pierre fait parvenir au sculpteur le texte des inscriptions devant encadrer les trois médaillons du piédestal en question:

Au-dessus de la tête de Papineau veuillez inscrire: «LA LUTTE PARLEMENTAIRE»; au-dessus de la tête de Nelson: «LA LUTTE ARMÉE»; au-dessus de la tête de de Lorimier: «LE SACRIFICE». Il reste entendu que le nom de ces différents personnages devra figurer en dessous de leur médaillon comme suit: Louis-Joseph PAPINEAU, Wolfred NELSON, Chevalier de LORIMIER.

Le Devoir du 3 mai suivant confirme bien que: «M. Alfred Laliberté s'attend de recevoir ce mois-ci la statue de bronze qui couronnera le monument des *Patriotes*» que l'«on est actuellement à couler ... en France». Le même article nous informe de plus que l'artiste «a déjà reçu les trois médaillons, à l'effigie de Papineau, de De Lorimier et de Nelson ... (qui) seront fixés sur les façades du piédestal, dont la forme est triangulaire». Les médaillons en question sont reproduits en première page de *La Presse* du 19 mai 1926. Le choix des personnages ici sélectionnés est on ne peut plus judicieux. Tous s'accordent à reconnaître à Louis-Joseph Papineau (1786-1871) le rôle de principal orateur lors des assemblées patriotiques où son éloquence agit comme un stimulant pour ses partisans. S'inspirant vraisemblablement d'une photographie du célèbre tribun prise peu de temps avant son décès⁵⁷, Laliberté l'a représenté la tête encadrée de feuilles d'érable et prenant appui sur un parchemin sur lequel on retrouve l'inscription «les 92 résolutions» évoquant les luttes parlementaires de l'époque (fig.8). Le profil entouré d'un côté de feuilles d'érable et de l'autre d'une palme, les deux attributs réunis par une corde (fig.9), c'est au Chevalier de Lorimier (1803-1839) que revient ici la place d'honneur en tant que symbole du «Sacrifice». Il doit cette position privilégiée au fait que, pendu le 15 février 1839, on le considère comme l'un des plus ardents et des plus enthousiastes parmi les Patriotes. Pour sa part, Wolfred Nelson (1791-1863) symbolise «La lutte armée» grâce à son éclatante victoire à la tête des Patriotes à Saint-Denis. Laliberté l'a représenté la tête entourée de feuilles d'érable et de lauriers, le tout superposant une épée et un fusil (fig.10). Son médaillon n'est pas sans rappeler le célèbre portrait de Nelson dessiné par Jean-Joseph Girouard (1794-1855) en 1838.

En plus de présenter les trois médaillons de Laliberté, *La Presse* du 19 mai 1926 informe ses lecteurs que «la statue principale» du monument aux Patriotes «vient d'arriver directement de Paris à la consigne des douanes». L'œuvre en question «représente une femme toute drapée symbolisant 'les Ailes brisées': de son bras droit levé, elle indique que les Patriotes, tout vaincus qu'ils aient été, ont cependant laissé leur nom glorieux à la postérité». Même si on a pris la peine



fig.8 Alfred Laliberté, Louis-Joseph Papineau (médaillon fixé sur le piédestal du monument aux Patriotes), 1925-1926, bronze, 110 x 64 cm. (Photo: Musée des beaux-arts de Montréal)

fig.9 Alfred Laliberté, Chevalier de Lorimier (médaillon fixé sur le piédestal du monument aux Patriotes), 1925-1926, bronze, 105 x 67 cm. (Photo: Musée des beaux-arts de Montréal)

fig.10 Alfred Laliberté, Wolfred Nelson (médaillon fixé sur le piédestal du monument aux Patriotes), 1925-1926, bronze, 117 x 70 cm. (Photo: Musée des beaux-arts de Montréal)

d'indiquer aux artistes invités à participer au concours pour le monument aux Patriotes que «la plus grande liberté est laissée aux concurrents dans la préparation de leur projet», il n'en demeure pas moins que le thème de la Liberté semble, dès le départ, s'être imposé de lui-même⁵⁸. On se rappellera que, plus d'un an avant l'ouverture du concours, *La Presse* avait présenté deux projets d'Olindo Gratton où, dans chacun des cas, était représentée une «statue de la liberté» tenant une chaîne brisée dans ses mains. Gratton allait toutefois modifier sensiblement cette image dans sa maquette finale. Sa Liberté «qui éclaire la civilisation⁵⁹», tenant une torche de la main gauche et un glaive brisé de la main droite, fait évidemment référence de façon directe à la célèbre figure de *La Liberté éclairant le monde* de Frédéric Auguste Bartholdi qui domine le port de New York depuis 1886.

Un parallèle entre *La Statue de la Liberté* et le futur monument aux Patriotes avait été très tôt établi, comme on le constate à la lecture du commentaire suivant publié dans *Le Devoir* du 2 novembre 1923:

Le port de New-York a sa statue de la Liberté, gigantesque allégorie de bronze destinée à révéler aux étrangers qui débarquent sur le sol d'Amérique, qu'ils entrent dans un pays libre. De la Place des Patriotes où il s'élèvera bientôt, le monument auquel nous vous invitons de souscrire dominera le port de Montréal et attirera lui aussi l'attention des étrangers qui viendront nous visiter. Mais plus riche de signification que la statue de la Liberté de New-York, il ne symbolisera pas seulement nos institutions politiques mais dans un sublime raccourci d'histoire il rappellera un demi-siècle de luttes et de sacrifices pour la conquête de ces mêmes institutions⁶⁰.

S'il faut en croire Robert Rumilly, c'est, comme nous l'avons vu, à la suggestion de Jean-Baptiste Lagacé que Laliberté s'inspira d'une de ses compositions antérieures, un «Icare», pour réaliser sa maquette du monument aux Patriotes. Il existe effectivement de très grandes parentés formelles entre *La Liberté aux ailes brisées* du monument aux Patriotes (fig.11) et *Les ailes brisées* (fig.12), un grand plâtre de Laliberté représentant, selon son auteur, «Icare se brisant les ailes dans sa chute⁶¹». Cette sculpture dont la genèse remonte au moins à 1919⁶² fut tour à tour exposée à l'*Art Gallery of Toronto* en 1923⁶³ et à l'*Art Association of Montreal* en 1924⁶⁴. Alors qu'un rapprochement avec le mythe d'Icare amène Laliberté à prêter à sa figure *Les ailes brisées* des traits masculins, il en va autrement avec sa *Liberté aux ailes brisées* qu'il représente, suivant la tradition généralement établie, sous les traits d'un personnage féminin ayant pour attribut une chaîne brisée aux poignets⁶⁵. Comme le note Odette Legendre, cette image «d'une femme, symbolisant la Liberté, dont les chaînes rompues pendent aux poignets et la robe déchirée, en lambeaux, trahit la violence du combat⁶⁶» ne pouvait mieux convenir pour couronner le monument aux Patriotes.

Une fois le piédestal taillé, les reliefs et la figure principale du monument

coulés en bronze et livrés à Montréal, il restait encore à assembler le tout sur place. Dans un premier temps, suite à une demande du comité du monument aux Patriotes, la ville de Montréal accepte de prendre à sa charge les fondations du monument et une somme de 500 \$ est votée à cet effet lors de la réunion du comité exécutif du 14 mai 1926⁶⁷. Le 4 juin, Arthur Saint-Pierre écrit à Victor Morin que «la base souterraine du Monument me paraît finie, et l'on doit commencer demain matin... sa partie supérieure, celle qui recevra le granit du piédestal». Six jours plus tard, les fondations «sont finies». On conseille toutefois à Laliberté d'attendre un peu avant d'installer son monument afin de bien laisser durcir le béton.

Le 18 juin a lieu «la pose du monument des Braves, sur son socle de granit, à la place des patriotes, à l'angle des rues Craig, Notre-Dame et De Lorimier⁶⁸». *La Presse* publie tour à tour un dessin du monument en première page de sa *Revue illustrée* du lendemain⁶⁹ et une première photographie de l'œuvre dans son édition du 21 juin. La même journée, *Le Canada* rapporte, toujours en parlant du monument aux Patriotes, que «des ouvriers sont à y donner une dernière main et jeudi prochain, tout sera prêt pour son dévoilement».

L'inauguration du monument

Le 1^{er} mars 1926, lors d'une assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Victor Morin «suggère au Conseil que l'on insère au programme de la prochaine fête nationale l'inauguration du monument aux Patriotes⁷⁰». Dix jours plus tard, lors du congrès général et à la demande du président de la Société Saint-Jean-Baptiste, «M. Victor Morin expose dans ses grandes lignes le projet de la célébration de la prochaine fête nationale qui a été adopté par le Conseil général», soit:

Le 23 au soir, feux de la St-Jean;

Le 24, messe en plein air au pied du Mt-Royal;

Dévoilement, à la gare Windsor, de la plaque commémorative de la fondation de la Société, tous les officiers de nos sections étant invités à cette cérémonie; Dans l'après-midi, défilé des sections partant du parc Lafontaine avec fanfare et tributs floraux, pour se rendre au monument des patriotes dont on fera l'inauguration;

Le soir, fêtes populaires dans les différentes parties de la ville et grand souper canadien, après quoi la journée se terminera par un feu d'artifice sur le Mont-Royal⁷¹.

À la suite du congrès de la Société Saint-Jean-Baptiste, *Le Canada* du 19 mai fait part à ses lecteurs que:

...la fête nationale du 24 juin prochain aura un cachet tout à fait original. La manifestation principale sera en effet un hommage aux Patriotes de 1837-38. Elle consistera dans le dévoilement de leur monument au croisement des rues



fig.11 Alfred Laliberté, *La Liberté aux ailes brisées* (figure couronnant le monument aux Patriotes), 1925-1926, bronze, 272 cm (H). (Photo: Musée des beaux-arts de Montréal)

Notre-Dame, Craig et DeLorimier. Cette cérémonie sera précédée d'un grand défilé de chars de fleurs dont chacun évoquera le nom d'un Patriote; ces chars seront préparés par les diverses sections de la Saint-Jean-Baptiste.

On juge bon de préciser, dans *La Presse* du 4 juin 1926, que «huit présidents généraux de la Société Saint-Jean-Baptiste ont été bannis ou emprisonnés, lors de la grande tourmente, ce qui explique pourquoi elle (la Société Saint-Jean-Baptiste) prend une part si active à cette manifestation vraiment sans précédent». Il n'en demeure pas moins que si «la procession, le banquet etc., sont organisés par la Société Saint-Jean-Baptiste, le soin d'organiser la cérémonie (d'inauguration) incombe au comité du Monument des Patriotes, qui s'est occupé activement de sa tâche», comme le rappelle *La Patrie* du 21 juin dans laquelle est publié le programme détaillé de cette cérémonie.

De très nombreux comptes rendus de la célébration de la fête nationale du



fig. 12 Alfred Laliberté, *Les ailes brisées*, vers 1923, plâtre, 139 cm (H), coll. Musée d'art de Joliette. (Photo: Musée des beaux-arts de Montréal)

24 juin 1926 nous sont parvenus grâce aux journaux de l'époque⁷². À elle seule, *La Presse* consacre, dans son édition du 25 juin, pas moins de quatre pages à l'événement; le tout illustré de nombreuses photographies. Voici, résumé par ce journal, la cérémonie à laquelle on assista en cette journée:

Le monument a été officiellement dévoilé par Son Honneur le lieutenant-gouverneur (Narcisse Pérodeau) et Mme Jules Marion (fille de Joseph-Narcisse Cardinal, patriote pendu le 21 décembre 1838) qui, tous deux, ont fait tomber le drapeau canadien qui recouvrait la magnifique et impressionnante statue de la liberté, triomphant de l'esclavage. Au moment où le drapeau tombait, une vieille cloche, celle même qui sonna le glas des martyrs, sonnait sa note grêle et lugubre. La foule, debout, écoutait les accents du «O Canada», l'hymne national exécuté par la fanfare de l'Harmonie de Montréal, dirigée par M. Edmond Hardy. Le drapeau canadien claquait sous la brise, entouré des drapeaux britannique, français et autres.

La cérémonie du dévoilement a commencé à trois heures précises. M. le notaire Victor Morin, président du comité du monument, présidait. Il prononça une éloquente allocution dans laquelle il rappela les grands faits de cette époque tragique. Il fut suivi de Son Honneur le lieutenant gouverneur, qui dévoila le monument, puis de l'hon. Athanase David, qui prononça une vibrante allocution débutant par l'hommage de son vénéré père, le sénateur L.-O. David, président d'honneur du comité du monument. Puis M. Victor Morin présenta le monument aux autorités de Montréal. Il fut accepté, au nom de la cité, par M. l'échevin Morgan, maire-suppléant, qui dit quelques mots en anglais et en français.

Le tout se termina par la dépose des couronnes de fleurs au pied du monument:

Après la cérémonie du dévoilement, la procession commença à arriver. Un détachement de policiers et de pompiers en grande tenue ouvrait la marche. Puis venaient les voitures fleuries en grand nombre, portant chacune une couronne destinée à être déposée au pied du monument. En quelques minutes il y avait à peine assez de place pour les placer toutes. Après la procession, la base du monument disparaissait littéralement sous les fleurs. Plusieurs de ces tributs floraux étaient d'une remarquable confection. À mesure qu'une voiture arrivait, deux constables recueillaient la couronne et la passaient ensuite à des zouaves qui la déposaient au pied du monument. Et les voitures, les fanfares, les gardes, les membres des différentes sections de la Saint-Jean-Baptiste défilaient toujours. Le cortège a duré plus d'une heure et demie. C'est l'un des plus longs et des plus brillants que l'on ait encore vus pour une célébration de la fête nationale.

Dans un billet intitulé «Lendemain de fête», publié dans *La Presse* du 25 juin, on estime «que vingt mille personnes environ ont participé à la procession traditionnelle dans le centre de la ville et que plus de cent cinquante mille ont assisté au défilé». On veut croire que les «grandioses et enthousiastes manifestations qui ont marqué le jour de notre fête nationale, hier, indiquent clairement que le sentiment patriotique conserve toute sa vigueur au sein de la population de Montréal». À cet égard, on insiste sur le rôle que doit jouer le monument aux Patriotes, à savoir: rappeler «aux générations actuelles et futures ce que nous devons à ces hommes téméraires, sans doute, mais généreux jusqu'au sacrifice de leur vie elle-même».

Fortune critique de l'œuvre

La commande publique constitue un défi majeur pour les artistes qui y jouent souvent leur réputation. À cet égard, les monuments, par nature lucratifs, ont longtemps offert une haute visibilité aux sculpteurs, encourageant du même coup des patronages ultérieurs.



fig. 13 Une section de la salle consacrée aux monuments commémoratifs dans l'exposition *Laliberté* présentée au Musée des beaux-arts de Montréal du 23 mars au 20 mai 1990. (Photo: Musée des beaux-arts de Montréal)

Curieusement, dans ses nombreux écrits, Alfred Laliberté ne nous aura que très peu entretenu de son monument aux Patriotes. Tout au plus, se contente-t-il de nous rappeler de façon cocasse comment il a été « involontairement » empêché d'assister à son inauguration:

L'inauguration de mon monument se faisait le jour même de la Saint-Jean-Baptiste. Il y avait le défilé des chars allégoriques à juger, paraît-il. Un ami sans y penser me demande de faire partie du jury. Je crois même qu'il n'y avait pas de chars allégoriques, mais en revanche, beaucoup de femmes, de jeunes filles, assises dans des landaus, exposant leurs jambes, à cette époque, les jupes étaient encore courtes. Certes, je suis amateur de belles jambes, mais je pouvais en voir autant, en assistant à l'inauguration de mon monument des Patriotes⁷³!

Les contemporains de Laliberté ne sont guère plus loquaces que l'artiste en

ce qui concerne les mérites de son monument. Si l'on excepte les rares commentaires que nous avons pu glaner ici et là, soit lors de la sélection de la maquette, soit lors de la réalisation du monument, ou soit lors de sa livraison et de son installation, on doit se contenter de quelques appréciations qui furent données en marge de son inauguration. Mentionnons toutefois que l'occasion semblait mal choisie pour discuter des qualités plastiques d'un ouvrage dont les coûts furent défrayés en grande partie par la population locale. C'est ainsi que le 25 juin 1926, un journaliste du *Canada* parlera de «la magnifique et impressionnante statue de la liberté triomphante de ses chaînes de l'esclavage» qui couronne le monument aux Patriotes. Un journaliste de *La Presse*, quant à lui, évoquera, à la même occasion, «le monument d'une si haute et noble inspiration, dû au ciseau du sculpteur Alfred Laliberté». Du vivant de Laliberté, on mentionna fréquemment le monument aux Patriotes en parlant des principales réalisations du sculpteur, sans toutefois vraiment s'y attarder.

On s'est beaucoup intéressé à Alfred Laliberté depuis 1978, année du centenaire de sa naissance. Cette année-là, en effet, la Galerie nationale du Canada organise une petite exposition consacrée au sculpteur à l'intérieur de laquelle est présentée la *Maquette du monument aux Patriotes*. Robert Derome, dans le texte accompagnant cette exposition, écrit, en parlant du monument aux Patriotes que: «Laliberté a sculpté plusieurs versions de ce thème (*Les ailes brisées*). Le choix de ce sujet et sa signification expliquent probablement le peu de succès de ce monument. Cette vision défaitiste, et un peu pessimiste de l'avenir, ne saurait soulever l'enthousiasme patriotique populaire⁷⁴».

Derome reprendra sensiblement le même commentaire dans un article publié au printemps suivant dans *Vie des arts*, en ajoutant que: «l'architecture lourde et antipathique» du piédestal du monument aux Patriotes «détruit visuellement le bronze au lieu de le mettre en valeur⁷⁵». Aline Gubbay n'est manifestement pas du même avis qui, en 1981, décrivant le monument aux Patriotes, parle de son «socle élancé très simple, élégamment façonné⁷⁶». Michel Nadeau, en 1984, va encore plus loin en soulignant, dans son mémoire de maîtrise sur «Alfred Laliberté et la commémoration au début du XX^e siècle» le côté novateur du piédestal triangulaire du monument aux Patriotes qui, «tout en conservant une sobriété dans le moulage», contribue «à une expression claire et efficace du message⁷⁷».

En 1985, dans une étude portant sur les «places publiques et la statuaire à Montréal», Philippe Salvi insiste surtout sur le problème que pose l'emplacement du monument: «Ce monument est peut-être, avec celui d'Octave Crémazie, le plus mal placé dans l'espace urbain: les rues Notre-Dame et De Lorimier sont des voies à circulation intense et de ce fait ne permettent pas une bonne observation⁷⁸».

Odette Legendre, dans sa biographie sur Laliberté publiée en 1989, insiste



fig. 14 Louis-Philippe Hébert, *La royauté rompant avec les préjugés et les persécutions religieuses* (une des figures du monument à Édouard VII, Carré Phillips à Montréal), vers 1914, bronze, propriété de la ville de Montréal. (Photo: Musée des beaux-arts de Montréal)

également sur l'emplacement de l'œuvre, peu propice à une juste appréciation. Elle déplore de plus son mauvais état de conservation⁷⁹. Ces problèmes trouveront une solution quelques années plus tard alors que, à l'initiative de la ville de Montréal et avec l'aide financière de la Société des alcools du Québec, le monument aux Patriotes est déplacé à proximité de l'ancienne prison du Pied-du-Courant et restauré⁸⁰. Une cérémonie qui fut présidée par le maire Jean Doré souligna l'événement le 23 novembre 1993. L'occasion aurait été bonne de rappeler les propos tenus par Victor Morin lors de la remise du monument des Patriotes à la ville de Montréal immédiatement après son inauguration le 24 juin 1926. Celui-ci ne manqua pas d'insister sur le fait que «cette œuvre d'art ajoutera à l'esthétique de notre ville» et qu'il faudra, par conséquent, «prendre un soin jaloux de sa conservation».

Mais déjà au printemps 1990, on avait pu assister à une première réhabili-

tation du monument aux Patriotes, alors que la ville de Montréal consentit à prêter la figure supérieure de ce monument au Musée des beaux-arts de Montréal où elle put être admirée avec, à ses côtés, la maquette en plâtre ainsi qu'une photographie du monument *in situ* dans le cadre de l'exposition *Laliberté*⁸¹. Malheureusement, cette confrontation stimulante en salle (fig.13) n'a trouvé aucun complément substantiel dans le catalogue de l'exposition. L'auteure du catalogue en question, se satisfaisant de recherches sommaires, s'est contentée de nous présenter la maquette dans un court paragraphe et la figure principale du monument dans à peine plus de deux paragraphes⁸². Aucune appréciation de l'œuvre ne nous est donnée. Aucun rapprochement avec d'autres œuvres du sculpteur n'est tenté, ne serait-ce qu'avec le grand plâtre *Les ailes brisées* également présenté dans la même exposition⁸³.

Il faut bien voir qu'avec sa *Liberté aux ailes brisées*, le sculpteur reste fidèle à son vocabulaire plastique qui puise directement son inspiration chez Rodin. Comme c'est souvent le cas chez ce dernier, on retrouve ici une composition dont le mouvement est suggéré par tout un jeu de lignes courbes et sinueuses se développant à l'intérieur d'une construction circulaire. Pour Suzanne Leclerc Kabis:

Le dynamisme du mouvement est une caractéristique stylistique qui se vérifie dans tout l'œuvre sculpté de Laliberté. Comme il le fait avec ses monuments et ses sculptures du terroir, cet artiste nous présente la plupart de ses personnages allégoriques en pleine action, et le mouvement alors effectué nous est montré au milieu de son élan comme c'est par exemple le cas avec *Les Fils de ses œuvres* et *Les Ailes brisées*⁸⁴.

Dans un autre ordre d'idée, il est pour le moins intéressant de comparer *La Liberté aux ailes brisées* avec la figure allégorique représentant *La royauté rompant avec les préjugés et les persécutions religieuses* du monument à Édouard VII, une œuvre de Louis-Philippe Hébert inaugurée en 1914 (fig.14), pour mesurer l'apport de l'auteur du monument aux Patriotes à l'évolution des formes dans l'histoire de la sculpture au Québec. On ne peut que constater, à la suite de Michel Nadeau, que: «La simplicité d'expression et le dépouillement constituent les principaux apports de Laliberté à la sculpture commémorative et marquent ainsi une étape évolutive vis-à-vis de son prédécesseur Philippe Hébert⁸⁵».

Alfred Laliberté est l'auteur de pas moins d'une vingtaine de monuments commémoratifs, allant de la simple statue aux groupes comprenant plusieurs personnages, qui furent réalisés entre 1909 et 1936. On s'accorde généralement à reconnaître dans le monument à Dollard des Ormeaux situé au parc Lafontaine, à Montréal, le chef-d'œuvre du sculpteur dans le genre commémoratif. Il est bien évident que, comparé à cette réalisation complexe composée d'un groupe principal de trois personnages surmonté d'un couronnement et flanqué de deux bas-reliefs (fig.15), le monument aux Patriotes réalisé six ans plus tard apparaît



fig. 15 Alfred Laliberté, Monument à Dollard des Ormeaux,
1920, Parc Lafontaine, Montréal. (Photo: Musée des beaux-arts
de Montréal)

comme une «œuvre modeste», ainsi qu'il est dit dans *Le Canada* du 23 juin 1926. On prend toutefois le peine de bien ajouter dans le même article qu'il n'en demeure pas moins «d'une belle inspiration patriotique». N'était-ce pas là la qualité principale alors recherchée pour une telle œuvre?

YVES LACASSE

Conservateur en chef adjoint

Musée du Québec

Notes

- 1 Le présent article tire parti d'un rapport qui nous avait été commandé par la ville de Montréal en 1992. Voir: Yves LACASSE, *Le monument aux Patriotes d'Alfred Laliberté*, rapport dactylographié commandé par la SIDEDEC, avril 1993, 143 pages. L'auteur tient à remercier M. Mario Béland et Mmes Monique Lanthier et Odette Legendre qui ont bien voulu relire ce texte et lui suggérer certaines corrections opportunes.
- 2 C'est le 29 septembre 1926 qu'Arthur Saint-Pierre, secrétaire du comité du monument aux Patriotes, remercie la Société historique de Montréal l'ensemble de la documentation dudit comité, «savoir: procès-verbaux, rapports ou correspondances» (Montréal, Archives de la Société historique de Montréal (dorénavant MASHM), Fonds initial, procès-verbaux, 1926, p.36). Les documents en question constituant le Fonds du comité du monument aux Patriotes sont conservés dans les chemises 101/80/1 à 101/80/19 inclusivement. Cette dernière chemise n'a toutefois pu être localisée et devrait, selon toute vraisemblance, contenir les procès-verbaux du comité du monument aux Patriotes que nous n'avons malheureusement pu consulter.
Il est à noter que les sources manuscrites citées sans mention dans le présent article sont tirées du Fonds du comité du monument aux Patriotes.
- 3 Le meilleur ouvrage publié sur le sculpteur demeure la biographie d'Odette LEGENDRE, *Alfred Laliberté sculpteur*, Montréal, Boréal et Société Radio-Canada, 1989, 331 pages.
- 4 Raymond MONTPETIT, «Alfred Laliberté et la célébration de l'histoire», *Vie des arts*, vol. XXIII, n° 94, printemps 1979, p.23.
- 5 *Le Canadien*, 3 août 1853, p.2.
- 6 Reproduit dans Pierre-Georges ROY, *Les monuments commémoratifs de la province de Québec*, volume premier, Québec, Imprimé par Ls.-A. Proulx, 1923, p.180. La mémoire des Patriotes est également honorée, depuis 1913, par un monument à Saint-Denis-sur-Richelieu.
- 7 «Une plaque commémorative aux Patriotes de 1838-1839», *Le Canada*, 16 février 1923.
- 8 Située au coin des rues de Lorimier et Notre-Dame, la prison du Pied-du-Courant fut construite entre 1832 et 1836 d'après les plans de l'architecte George Blaiklock. Devenu rapidement vétuste, le bâtiment principal de trois étages en pierre grise connaîtra plusieurs agrandissements et modernisations avant sa désaffectation totale à l'ouverture de la prison de Bordeaux en 1912. Sur cet édifice, classé site historique en 1978, voir: Luc NOPPEN, «Prison des Patriotes», *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*, sous la direction de la Commission des biens culturels, tome II, Québec, Les Publications du Québec, 1991, p.150-4.
- 9 «Une plaque commémorative aux Patriotes de 1838-1839», *Le Canada*, 16 février 1923.
- 10 Montréal, Archives de la ville de Montréal (dorénavant MAVM), procès-verbaux du comité exécutif, 28 février 1923, p.103-104.
- 11 MASHM, Fonds du comité du monument aux Patriotes, copie d'une lettre de Georges-A. Simard à Léon Trépanier, 5 mars 1923.
- 12 «Appel que lance le Comité du monument aux Patriotes», *La Presse*, 17 octobre 1923. La veille de l'inauguration du monument, soit le 23 juin 1926, *La Patrie* publiera une photographie sur laquelle, à l'aide d'une ligne pointillée et d'une croix, on indique l'endroit précis où «s'éleva la potence sur laquelle les martyrs de nos libertés politiques payèrent de leur vie leur geste héroïque».
- 13 «Pour faire place au monument des Patriotes», *Le Devoir*, 17 juillet 1924.
- 14 Comme nous le montre une photographie du monument aux Patriotes prise au moment où le pont Jacques-Cartier est en construction (reproduite dans MONTPETIT, «Alfred Laliberté...»,

p.22-23), de nombreux poteaux et fils encombrant toujours la Place des Patriotes à la fin des années vingt. La ville de Montréal conserve par ailleurs dans ses archives un intéressant «Projet d'embellissement de l'avenue De Lorimier entre la rue Ste-Catherine et les voies du Pacifique canadien aux environs de la Commission des Liqueurs de Québec et le Pont du Havre» daté du 2 septembre 1930, projet qui ne fut malheureusement jamais réalisé.

15 MASHM, Fonds du comité du monument aux Patriotes, copie d'une note de service d'Arthur Saint-Pierre à Georges-A. Simard, 7 août 1923.

16 Le comité du monument aux Patriotes tiendra au moins 17 réunions entre le 4 septembre 1923, date effective de sa création, et le 29 septembre 1926.

17 Curieusement, ce n'est que le 8 août 1924 qu'est constituée officiellement en corporation l'association dite «Le Souvenir National» qui prendra, à compter du 9 mars 1925, le nom de «Comité du monument aux Patriotes» (voir MAVM, Dossier du conseil municipal, 2^e série, n° 19, Incorporation Le Souvenir National Inc., 18 août 1924 et Changement de nom du Souvenir National en Comité du monument aux Patriotes, 9 mars 1925).

Fondé dans un but «d'éducation patriotique» par Laurent-Olivier David, J.-A.-A. Brodeur, Guy Vanier, Louis Viens, Arthur Saint-Pierre, Napoléon Brisebois, Victor Morin, Georges-A. Simard, Anatole Vanier et C.-Émile Bruchési, Le Souvenir National avait pour but principal «de travailler à la glorification des grands personnages de l'histoire du Canada, et de tirer de l'oubli où elle serait injustement tombée la mémoire de ceux qui ont bien mérité de leur patrie et de leur race» («Le Souvenir National», *La Presse*, 19 août 1924).

18 «Le monument aux 'Patriotes'», *Le Devoir*, 27 septembre 1923.

19 Voir les appels à souscrire pour le monument aux Patriotes publiés dans les éditions des 18 et 27 octobre; 2, 13 et 22 novembre; 11 et 15 décembre 1923 de *La Presse*.

20 On retrouve de ces lettres dans les éditions des 26 et 30 octobre; des 5, 13, 19, 20, 22 et 29 novembre; du 13 décembre 1923 et du 14 avril 1924 de *La Presse*.

21 Voir: *Le Devoir*, *La Patrie* et *La Presse* du 19 octobre 1923.

22 «Une souscription au monument des Patriotes», *Le Devoir*, 25 octobre 1923.

23 «Le promoteur du monument des Patriotes», *La Presse*, 26 octobre 1923.

24 «Pour le monument des 'Patriotes'», *Le Devoir*, 30 octobre 1923.

25 «Pour le monument des 'Patriotes'», *Le Devoir*, 2 novembre 1923.

26 Voir: «Le monument des Patriotes reçoit de nombreuses souscriptions», *Le Canada*, 7 décembre 1923; «La liste de souscription pour le monument des Patriotes de 1837 et 1838», *La Patrie*, 7 décembre 1923 ainsi que «Le monument des Patriotes», *La Presse*, 7 décembre 1923.

27 MAVM, procès-verbaux du conseil municipal, 3 mars 1924, Résolution no 49 (p.144) et *La Presse*, 4 mars 1924.

28 Voir: *Le Devoir* du 4 avril 1924 ainsi que *Le Canada* et *La Patrie* du 5 avril 1924.

29 Selon *La Presse* du 22 janvier 1925 qui nous apprend que cette stratégie avait été adoptée «il y a déjà plusieurs mois».

30 Si l'on additionne les 8 000 \$ dont faisaient mention David, Morin et Simard dans leur lettre à Cordeau et les 5 000 \$ offerts par la Commission des Liqueurs de Québec. Conservée dans le Fonds du comité du monument aux Patriotes, une liste chronologique des souscriptions s'étalant du 23 octobre 1923 au 12 juillet 1925 totalise un montant de 12 651,69 \$.

31 Voir: MASHM, Fonds du comité du monument aux Patriotes, lettres d'Elzéar Soucy aux membres du comité du monument aux Patriotes en date du 23 octobre et du 31 décembre 1923, du 9 février et du 18 juin 1924.

- 32 À cette question, on répondra que: «...le contrat accordé à M. Alfred Laliberté est de \$15 000. Pour ce prix, M. Laliberté a fait le monument et nous l'a livré prêt à être dévoilé».
- 33 Le seul monument commémoratif de Suzor-Coté, la statue de Louis Jolliet installée au niveau du rez-de-chaussée de la façade de l'Hôtel du Parlement à Québec, date de 1928.
- 34 Soit les statues du Père Louis Marquette (1911), du Père Jean de Brébeuf (1911), de Jean Talon (1916), de Lord Dorchester (1916), de Robert Baldwin (1921) et de Pierre Boucher (1922).
- 35 MASHM, Fonds du comité du monument aux Patriotes, lettre de Victor Morin à Arthur Saint-Pierre, 23 février 1925.
Selon Robert Rumilly, c'est à Émile Vaillancourt que nous devons cette inscription «mise et remise à l'enclume par le petit groupe» (Robert RUMILLY, *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Des Patriotes au Fleurdelisé (1834-1948)*, Montréal, L'Aurore, 1975, p.326).
- 36 MASHM, Fonds du comité du monument aux Patriotes, copie d'une lettre d'Arthur Saint-Pierre à Lionel Groulx, 18 mars 1925. Finalement, aucun changement n'est intervenu dans le libellé des deux inscriptions si on excepte le fait que, sur le monument, l'ordre dans lequel apparaissent les noms des douze Patriotes a quelque peu été modifié.
- 37 MASHM, Fonds du comité du monument aux Patriotes, lettre de Victor Morin à Arthur Saint-Pierre, 23 février 1925. Olivier Maurault fut directeur de la Bibliothèque Saint-Sulpice de 1915 à 1918.
- 38 Participant la même année au concours pour le *Monument national aux morts de la guerre* pour Ottawa, Suzor-Coté présenta de même un dessin en guise de projet (reproduit dans Pierre L'ALLIER, *Suzor-Coté: l'œuvre sculpté*, Québec, Musée du Québec, 1991, p.28, fig. 7).
- 39 Cette exposition n'a duré, tout au plus, que quelques jours puisque, le 24 mars, Arthur Saint-Pierre remercia Aegidius Fauteux, conservateur de la Bibliothèque Saint-Sulpice, pour «l'hospitalité que vous avez bien voulu nous accorder pour l'exposition des maquettes du Monument des Patriotes» (Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, Fonds Aegidius Fauteux, lettre d'Arthur Saint-Pierre à Aegidius Fauteux, 24 mars 1925).
- 40 Voir à ce sujet: Louis DELIGNY, «Aux Martyrs de nos Libertés Politiques», *La Patrie*, 23 juin 1926.
- 41 RUMILLY, *Histoire de la Société...*, p.326. L'auteur mentionne, sans plus de précision, qu'il a tiré son information des «archives privées de M. Victor Morin».
- 42 Sur le groupe «la rosse qui dételle», voir: Alfred LALIBERTÉ, *Mes souvenirs*, présenté par Odette Legendre, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1978, p.231-232. Laliberté réalisera deux sculptures ayant pour thème «la rosse qui dételle»: une ronde-bosse non datée (Outremont, coll. particulière) et un relief portant la date 1923 (Outremont, coll. particulière). Sur ces deux œuvres, on retrouve la signature de chacun des neuf membres de l'amicale, dont Victor Morin et Jean-Baptiste Lagacé.
- 43 RUMILLY, *Histoire de la Société...*, p.308. Le buste de Morin par Laliberté est aujourd'hui conservé au Musée du Château Ramezay à Montréal.
- 44 Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, Fonds Alfred-Laliberté, «Liste de mes sculptures depuis 1894-1895, jusqu'à nos jours», janvier 1950, p.25, n^{os} 43 (Lagacé) et 46 (Saint-Pierre).
- 45 Voir la lettre confidentielle adressée le 8 mars 1911 à Alfred Laliberté par Jean-Baptiste Lagacé concernant la composition générale que devrait avoir le monument à Dollard des Ormeaux, citée dans LEGENDRE, *Alfred Laliberté...*, p.141.
- 46 Voir *La Presse* du 3 mars 1924 où on relève également un don de cinq dollars du sculpteur Elzéar Soucy. Le nom d'aucun autre sculpteur connu n'apparaît sur les listes de souscriptions pour le monument aux Patriotes.

47 Contrairement à ce qu'avance Michel Nadeau qui, ayant pris connaissance des informations données par Rumilly, soutient que: «Une seule fois, Laliberté s'implique dans la mise en marche d'un comité, il s'agit alors du monument aux Patriotes» (*Alfred Laliberté et la commémoration au début du XX^e siècle*, thèse présentée à l'École des gradués de l'Université Laval pour l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.), avril 1984, p.60). Odette LEGENDRE abondera dans le même sens lorsqu'elle écrit que: «En 1925, Victor Morin, Jean-Baptiste Lagacé, Émile Vaillancourt et Alfred Laliberté unissent leurs efforts pour réhabiliter les rebelles de 1837-1838 qui, pour les Canadiens français, étaient de véritables patriotes» (*Alfred Laliberté...*, p.222).

48 Ce qu'il fait pour le buste de Sir Wilfrid Laurier à Arthabaska dont nous lui devons l'initiative, conjointement avec Suzor-Coté (LALIBERTÉ, *Mes souvenirs*, p.95-96).

49 C'est ce que l'on apprend à la lecture du compte rendu de la réunion du jury chargé de juger les maquettes pour le monument aux Patriotes.

50 C'est le parti qui avait également été adopté à Saint-Jérôme pour le piédestal du monument au Curé Labelle où ont été taillées dans le granit les silhouettes de la *Travailleuse canadienne* et du *Moissonneur* de Laliberté.

51 MASHM, Fonds du comité du monument aux Patriotes, copie d'une lettre d'Arthur Saint-Pierre à Victor Morin, 21 mars 1925.

52 Sur ce sculpteur à qui Laliberté confia également la taille de la plupart de ses marbres, voir: Marcel COLIN, *Georges E. Tremblay*, Saint-Jean-sur-Richelieu, Éditions Mille Roches, 1985.

53 MASHM, Fonds du comité du monument aux Patriotes, lettre de Victor Morin à Arthur Saint-Pierre, 4 juillet 1925.

54 MASHM, Fonds du comité du monument aux Patriotes, copie d'une lettre d'Arthur Saint-Pierre aux membres du comité du monument aux Patriotes, 6 juillet 1925.

55 Nous savons peu de chose sur cette entreprise dont les ateliers étaient situés au 11-13, rue des Filles-du-Calvaire à Paris. C'est là que Laliberté fit couler sa statue du Père Louis Marquette ainsi que plusieurs de ses petits bronzes. Le monument aux Patriotes porte la marque de fonderie «Grandhomme-Andro Fondateur Paris». Cette marque est apparue suite à l'association entre les maisons Andro et Grandhomme. Sur cette question, voir: Nicole CLOUTIER, *Laliberté*, Montréal, Musée des beaux-arts de Montréal, 1990, p.87.

56 MASHM, Fonds du comité du monument aux Patriotes, copie d'une lettre d'Arthur Saint-Pierre à J.-A.-A. Brodeur, 23 février 1926.

57 La photographie en question pourrait être celle qui est reproduite dans *La Patrie* du 23 juin 1926, p.2.

58 Le thème s'est peut-être imposé de lui-même par analogie avec l'Association des Fils de la Liberté fondée à Montréal le 5 septembre 1837. L'Association publia un manifeste où était revendiqué le droit du peuple d'avoir un gouvernement de son choix et le droit des colonies de se séparer de leur métropole. Le 6 novembre 1837, un affrontement avec le Doric Club dans les rues de Montréal marqua la fin de l'existence des Fils de la Liberté et le début des troubles de 1837.

59 Selon une description donnée dans *La Presse* du 18 mars 1925.

60 Lorsque Laurent-Olivier David, le président d'honneur du comité du monument aux Patriotes, aura à redire sur «la déesse de la liberté avec son aile cassée», c'est d'ailleurs à «la statue de la liberté de New-York avec son flambeau» qu'il comparera l'œuvre d'Alfred Laliberté (MASHM, Fonds du comité du monument aux Patriotes, lettre de Laurent-Olivier David à Arthur Saint-Pierre, 9 juillet 1925).

61 LALIBERTÉ, *Mes souvenirs*, p.195.

- 62 Visitant l'atelier de Laliberté en 1919, Émile Vaillancourt remarque une terre cuite intitulée «Les Ailes brisées» que l'on peut apercevoir sur des photographies anciennes de l'atelier de l'artiste (Émile VAILLANCOURT, «De la cognée à l'ébauchoir», *La Revue Nationale*, n° 6, juin 1919, p.230).
- 63 Art Gallery of Toronto, *Catalogue of the Forty-Fifth Exhibition of the Royal Canadian Academy of Arts*, 22 novembre 1923 - 2 janvier 1924, p.17, cat. 189, ill.
- 64 Art Association of Montreal, *Catalogue of the Forty-First Spring Exhibition*, 27 mars - 20 avril 1924, p.29, cat. 313.
- 65 C'est le cas de la célèbre effigie de Bartholdi aux pieds de laquelle gît une chaîne brisée. Cet attribut se retrouve également dans la main gauche du *Génie de la Liberté* qui, depuis 1840, couronne la colonne de la Bastille à Paris, œuvre d'Auguste Dumont. Notons encore que la personnification de la *Liberté* qui se trouve sur le socle du monument Louis-Hippolyte Lafontaine, dans le parc portant le même nom à Montréal, une œuvre de Henri Hébert datant de 1930, tient de même une chaîne brisée dans ses mains. Sur l'iconographie de la *Liberté*, voir: *Emblèmes de la liberté. L'image de la république dans l'art du XVI^e au XX^e siècle* (publication dirigée par Dario Gamboni et Georg Germann en collaboration avec François de Capitani), Berne, Éditions Staempfli & Cie S.A. Berne, 1991.
- 66 LEGENDRE, *Alfred Laliberté*, p.222-223.
- 67 MAVM, procès-verbaux du comité exécutif, 14 mai 1926 (p.3175).
- 68 «Le monument des Patriotes est maintenant posé sur son socle», *Le Canada*, 19 juin 1926.
- 69 *La Patrie* fera de même en première page de son «Supplément consacré à la S.-Jean-Baptiste» le 23 juin 1926.
- 70 Montréal, Archives de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (dorénavant MASSJBM), procès-verbaux, séance du 1^{er} mars 1926 (p.145). En plus d'être président du comité du monument aux Patriotes, Victor Morin était également, depuis novembre 1924, directeur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, organisme dont il avait assumé la présidence de 1915 à 1924. Victor Morin était de plus, à la même époque, président de la Société historique de Montréal.
- 71 MASSJBM, procès-verbaux, congrès général du 11 mars 1926 (p.166).
- 72 Des comptes rendus de l'événement nous sont donnés, à Montréal, par *The Star* du 24 juin 1926, *Le Canada*, *Le Devoir*, *The Gazette*, *The Herald*, *La Patrie* et *La Presse* du 25 juin 1926; à Québec, par *L'Action Catholique* du 25 juin 1926 et, à Toronto, par *The Globe* du 25 juin 1926.
- 73 LALIBERTÉ, *Mes souvenirs*, p.96-97. Le sculpteur reprend sensiblement les mêmes propos dans *Les artistes de mon temps*, texte établi, présenté et annoté par Odette LEGENDRE, Montréal, Le Boréal, 1986, p.195. Et, effectivement, si *La Presse* juge bon de publier la photographie de Laliberté dans son édition du 23 juin 1926, ce n'est pas en tant qu'auteur du monument aux Patriotes mais bien parce qu'il est «l'un des juges des chars dans la procession de demain».
- 74 Robert DEROME, *À la découverte des collections: hommage à Alfred Laliberté*, Ottawa, Galerie nationale du Canada, texte dactylographié accompagnant l'exposition présentée du 3 mars au 3 juillet 1978, p.10.
- 75 Robert DEROME, «Physionomie de Laliberté», *Vie des arts*, vol. XXIII, n° 94, printemps 1979, p.28.
- 76 Aline GUBBAY, *Montréal. Le fleuve et la montagne*, Montréal, Les Livres Trillium, 1981, p.53.
- 77 NADEAU, *Alfred Laliberté et la commémoration...*, p.82.
- 78 Philippe SALVI, *Les places publiques et la statuaire à Montréal (1809-1955)*, Montréal, Université de Montréal, 1985, p.41. Notons que, dès 1937, Olivier Maurault avait à déplorer que, «depuis la construction du gigantesque pont Jacques-Cartier», le monument de Laliberté «n'est

plus à l'échelle» (Olivier MAURAUULT, « Les monuments de Montréal», *Revue Trimestrielle canadienne*, n° 90, juin 1937, p.126).

79 LEGENDRE, *Alfred Laliberté...*, p.224.

80 Les travaux de restauration, menés par la firme Amarger Conservation Inc., ont consisté en un nettoyage des éléments en bronze du monument qui ont été débarrassés de leur corrosion et enduits d'une cire chaude. Le socle de granit, quant à lui, a été nettoyé et entièrement rejointoyé.

81 Organisée par Nicole Cloutier alors conservatrice au Musée des beaux-arts de Montréal, cette exposition fut présentée à Montréal du 23 mars au 20 mai 1990. *La liberté aux ailes brisées* allait également être présentée au Musée du Québec, à Québec, du 4 juillet au 26 août 1990, dans le cadre de la même exposition, sans toutefois être accompagnée de la maquette du Musée des beaux-arts du Canada.

82 CLOUTIER, *Laliberté*, p.163, cat.52 et p.164, cat.53. Ajoutons qu'on retrouve un court passage concernant la souscription publique pour l'érection du monument aux Patriotes à l'intérieur de l'essai portant sur les «Monuments commémoratifs» placé en début de catalogue (p.51).

83 Sur l'exposition *Laliberté*, voir: John R. PORTER, *Pour la mémoire du sculpteur Alfred Laliberté (1878-1955). Essai critique en marge d'une exposition*, Québec, Université Laval, Département d'histoire, juin 1993, le monument aux Patriotes est traité aux p.52-5.

84 Suzanne LECLERC KABIS, *La sculpture allégorique chez Alfred Laliberté. Analyse thématique et stylistique*, thèse présentée à l'Université du Québec à Montréal comme exigence partielle de la maîtrise en études des arts, octobre 1983, p.115.

85 NADEAU, *Alfred Laliberté et la commémoration...*, p.92.

ALFRED LALIBERTÉ'S MONUMENT AUX PATRIOTES

On June 24, 1926, the *Monument aux Patriotes*, an important work by Alfred Laliberté, was unveiled in Montréal. Thanks to the archives of the Committee for the Monument to the Patriotes discovered at the Montreal Historical Society, the context in which the work was produced and received can now be understood. During a special meeting of the Montreal Municipal Council, held on February 28, 1923, it was resolved that "the triangle formed by Notre-Dame and Craig Streets and Delorimier Avenue, in front of the Quebec Liquor Board building, where twelve of the Patriotes of the 1837-38 Rebellion died, would henceforth carry the name 'Place des Patriotes'." On the initiative of George A. Simard and Arthur Saint-Pierre, President and publicist respectively, of the Quebec Liquor Board, the Committee for the Monument to the Patriotes was established in the fall of 1923, with a membership that included among others the President of the Executive Committee of the City of Montreal and the presidents of the principal "interested National Societies." The Committee organized a huge public fundraising campaign, the results of which were periodically published in the newspapers. In spite of a contribution of \$1,000 from the City of Montreal, by the spring of 1924 the Committee had collected barely \$6,000 of the original objective of \$20,000. It was therefore decided to request funding for the Monument from the Premier of the Province of Quebec, and \$5,000 was received from the Government in December 1924.

On January 13, 1925, the Secretary of the Committee sent a letter to five French-Canadian artists from the Montréal region — Olindo Gratton, Henri Hébert, Alfred Laliberté, Elzéar Soucy and Marc-Aurèle de Foy Suzor-Coté — inviting them to submit entries in a contest for a design for a monument. The sculptors were requested to take into consideration that the cost of the monument could not exceed the sum of \$12,000, "including all installation costs with the exception of the foundation." The letter from the Secretary reveals that the competitors were given "complete freedom in preparing their project." A jury comprised of architects Aristide Beaugrand-Champagne, Joseph Venne and Jean-Omer Marchand, the Abbot Olivier Maurault and Jean-Baptiste Lagacé, Professor of art at the *Université de Montréal*, met on March 17, 1925. Of the four maquettes submitted, the one entitled *Aux Immortels* by Alfred Laliberté was chosen. It represented "a liberty with broken wings that nevertheless succeeds in breaking its chains," resting on a pedestal on which are "three figures representative of the

social classes which took part in the struggle of 1837: a farmer, a working man and a professional."

On May 14, 1925, Laliberté undertook to "make a monument with a granite pedestal eighteen feet high and approximately twelve feet wide at the base, topped by an eight-foot high bronze figure ... with the modification that on the three surfaces of the pedestal would be placed three bronze medallions symbolizing the 'parliamentary struggle' in the figure of Papineau, the 'military struggle' in the figure of Nelson and the 'sacrifice' in the figure of De Lorimier, instead of the three figures representing the social classes." According to *La Presse* (4 Feb. 1926), the main figure of the *Monument*, as well as the three medallions, were cast at the Andro smelter in Paris, and would be delivered to Montréal in the spring.

As Director of the Saint-Jean-Baptiste Society of Montreal and new President of the Committee for the Monument to the Patriotes, Victor Morin arranged for the *Monument* to be unveiled during the June 24, 1926 *fête nationale* festivities. On the eve of Saint-Jean-Baptiste, Morin reminded readers of *La Patrie* that "the authors of the demands of 1837 were 'patriots' and not 'rebels'; [and] that it was to their courage, their self-sacrifice, the loss of their lives that we owed, in great measure, gratitude for our constitutional rights." At precisely 3:00 on June 24, 1926, in the presence of "leading figures from the political, industrial, professional and commercial world," the *Monument aux Patriotes* was unveiled. After a speech given by the President of the monument committee, the Lieutenant-Governor of the Province of Quebec "let fall the Canadian flag covering the magnificent and impressive statue of liberty, triumphing over slavery."

In Laliberté's many writings, he rarely mentioned the *Monument aux Patriotes* and notes that, having been invited to judge the floats for the 1926 Saint-Jean-Baptiste parade, he could not attend the unveiling of his *Monument*. His contemporaries were no more eloquent than he was in respect to the merits of this piece, with the exception of a few plaudits given in passing at the unveiling. It was not until 1978, the one-hundredth anniversary of Alfred Laliberté's birth, that the *Monument aux Patriotes* was studied and assessed as one of the last works in the prolific career of the sculptor to whom we owe, among others, the statues of Père Marquette (1911), Père Bréboeuf (1911), Jean Talon (1916), Lord Dorchester (1916) and Robert Baldwin (1921) on the front of the House of Parliament in Québec, as well as the monuments to Louis Hébert in Québec (1918), Dollard des Ormeaux in Montréal (1920) and Curé Labelle in Saint-Jérôme (1924). It was at that time that Robert Derome, while organizing a small Laliberté exhibition for the National Gallery of Canada, stated that the *Monument aux Patriotes* "was not exciting" although "the movement in the top figure was very interesting." Michel Nadeau was decidedly not of the same opinion and called attention to the innovative nature of the triangular pedestal of the *Monument* which, "while conserving a restraint in the casting," gives a "clear and efficient articulation of the meaning."

Odette Legendre, in her biography of Laliberté published in 1989, stresses that the location of the work prevents proper appreciation and she also deplored the poor state of repair of the *Monument*. These problems were resolved in 1993 when Laliberté's *Monument* was restored and moved to a location near the old Pied-du-Courant prison. Three years earlier, in the spring of 1990, the *Monument des Patriotes* had undergone the best restoration possible when the City of Montreal agreed to lend the top figure of the *Monument* to the Montreal Museum of Fine Arts, where it was displayed, alongside its plaster maquette and a photograph of the *Monument in situ*, at an exhibition of Laliberté's work. This stimulating comparison was, unfortunately, not substantially explored in the catalogue. The article presented here seeks to fill this lacuna.

Translation: Susan Avon